

Nombre provisoire de décès et surmortalité, janvier 2020 à avril 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 12 juillet 2021

Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les collectivités et les familles au Canada continuent de se faire sentir. Au-delà des décès attribuables à la maladie elle-même, la pandémie pourrait aussi avoir des répercussions indirectes qui font augmenter ou diminuer le nombre de décès en raison de différents facteurs, comme le report de procédures médicales, l'augmentation de la consommation d'alcool ou de drogues ou la diminution des décès liés à d'autres causes, comme l'influenza.

Pour comprendre les répercussions directes et indirectes de la pandémie, il est important de mesurer la surmortalité, qui se produit lorsque le nombre de décès enregistrés au cours d'une période est supérieur à ce qui est attendu. Il convient de noter que, même sans la pandémie, le nombre de décès déclarés pour une semaine donnée varie d'une année à l'autre. Plus précisément, le nombre de décès auquel on peut s'attendre devrait se situer dans une certaine fourchette. On constate qu'il y a surmortalité lorsque le nombre de décès hebdomadaires est constamment plus élevé que le nombre attendu, mais surtout lorsqu'il dépasse la fourchette du nombre de décès attendus pendant plusieurs semaines consécutives.

Bien que l'on observe parfois que la surmortalité correspond au nombre de décès attribuables à la COVID-19, les données révèlent que les répercussions indirectes de la pandémie ont également une incidence significative sur les décès en surnombre enregistrés au Canada, en particulier chez la population canadienne plus jeune. L'ensemble de données provisoires récemment mis à jour est publié aujourd'hui. Selon cet ensemble, tiré de la Base canadienne de données sur les décès de la Statistique de l'état civil, qui porte sur la période allant de la fin mars 2020 au début avril 2021, environ 62 203 décès ont été déclarés parmi la population canadienne de 0 à 64 ans. Cela représente 5 535 décès de plus par rapport au nombre auquel on aurait pu s'attendre s'il n'y avait pas eu de pandémie, après avoir tenu compte des changements dans la population, comme le vieillissement. Au cours de la même période, 1 380 décès attribuables à la COVID-19 ont été déclarés chez les personnes de moins de 65 ans, ce qui laisse croire que les décès en surnombre sont, en grande partie, liés à d'autres facteurs, comme l'augmentation du nombre de décès attribuables à la consommation d'alcool ou de drogues, dont les intoxications involontaires (accidentelles) ainsi que les maladies et les problèmes de santé liés à la consommation d'alcool.

Les décès causés par une intoxication accidentelle atteignent un nouveau sommet pendant la pandémie

Afin de mieux comprendre la surmortalité qui n'est pas directement attribuable à la COVID-19, on a examiné les tendances de la mortalité relativement à des causes de décès précises. Des préoccupations ont été soulevées quant au fait que le nombre de décès liés à certaines causes non attribuables à la COVID-19 aurait pu augmenter par rapport au nombre auquel on pouvait s'attendre s'il n'y avait pas eu pandémie. Les tendances de la mortalité liées à une intoxication accidentelle ont davantage attiré l'attention, car des données probantes ont révélé qu'en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, la consommation d'alcool et d'autres drogues a augmenté en 2020 par rapport aux années précédentes, à un moment où la disponibilité et l'accessibilité des programmes de réduction des méfaits, des services de consommation supervisée et des services de soutien en personne pour la consommation d'alcool et d'autres drogues peuvent avoir été perturbées pendant la pandémie. Les décès causés par une intoxication accidentelle peuvent survenir dans des circonstances différentes, par exemple les personnes qui consomment des substances dans un but récréatif, de même que celles qui ingèrent par erreur d'une trop grande quantité de médicaments sur ordonnance ou en vente libre.

Selon les données provisoires reçues à date des provinces et des territoires, il y a eu 3 770 décès causés par une intoxication accidentelle en 2020, par rapport à 3 240 en 2019. Des augmentations appréciables ont été observées en Ontario (2 235 par rapport à 1 550) et en Alberta (920 par rapport à 715). Les renseignements sur la cause de décès dans les données provisoires représentent moins de 70 décès par surdose en Colombie-Britannique, mais un rapport sur les décès liés à la toxicité des drogues illicites publié par le Service des coroners de la Colombie-Britannique a fait état d'une augmentation fulgurante des décès en 2020 par rapport à 2019.



À l'échelle nationale (à l'exclusion de la Colombie-Britannique et du Yukon), les taux de mortalité annuels pour les décès causés par une intoxication accidentelle de 2000 à 2020 ont généralement augmenté au fil du temps. En 2017, au plus fort de la crise des opioïdes, le taux de mortalité annuel était de 10,2 décès pour 100 000 personnes (3 230 décès). Il s'agit du taux le plus élevé observé avant 2020. Selon les données provisoires, le taux de mortalité en 2020 s'est établi à 11,3 décès pour 100 000 personnes (3 705 décès).

Les intoxications accidentelles comprennent les surdoses accidentelles de diverses drogues illégales, de médicaments sur ordonnance et en vente libre et d'alcool, ainsi que les intoxications par des solvants et des pesticides. La catégorie de substances la plus fréquente a affiché une augmentation du taux de mortalité, qui est passé de 4,7 décès pour 100 000 personnes (1 470 décès) en 2017 à 5,3 décès pour 100 000 personnes (1 745 décès) en 2020. Cette catégorie comprend les opioïdes, les stupéfiants et les hallucinogènes. De même, le taux de mortalité attribuable à la catégorie qui comprend les surdoses de médicaments non précisés et les surdoses liées à une combinaison de médicaments a augmenté pour passer de 3,9 décès pour 100 000 personnes (1 235 décès) en 2017 à 4,6 décès pour 100 000 personnes (1 510 décès) en 2020. Ensemble, ces deux catégories ont représenté 88 % des intoxications accidentelles en 2020.

Selon les données pour l'Ontario, le nombre provisoire de décès attribuables à des intoxications accidentelles a fortement augmenté par rapport aux nombres observés au cours des mois qui ont précédé la pandémie; 605 décès sont survenus entre avril et juin 2020 par rapport à 475 entre janvier et mars 2020. Au cours des mêmes périodes en 2019, 475 décès ont été enregistrés pour chacune des périodes de trois mois. Pour le reste de l'année 2020, 1 155 décès ont été causés par des intoxications accidentelles par rapport à 600 pour la même période en 2019. Parmi les différents facteurs possibles ayant contribué à cette augmentation figure possiblement le fait que l'Ontario ait déclaré l'état d'urgence en réponse à la pandémie de COVID-19 le 17 mars 2020. Pendant la période où l'état d'urgence était en place, les installations et les services pour appuyer la réduction des méfaits liés à la consommation de substances, les services de counseling en personne et les services de soutien, comme les cliniques de traitement et les sites de consommation surveillés, ont dû réduire leur capacité ou fermer. Une tendance à la hausse similaire a été observée en Alberta.

L'augmentation des décès par surdose touche la population canadienne plus jeune

Parmi les personnes de 0 à 44 ans, le nombre de décès attribuables à des intoxications accidentelles en 2020 a augmenté pour passer de 1 605 (8,9 décès pour 100 000 personnes) en 2019 et de 1 830 (10,4 décès pour 100 000 personnes) en 2017 (au plus fort de la crise des opioïdes) à 2 125 (11,6 décès pour 100 000 personnes). De même, une augmentation du nombre de décès liés à des intoxications accidentelles a été enregistrée chez les personnes de 45 à 64 ans en 2020 (1 395 décès, ou 15,9 décès pour 100 000 personnes) par rapport à 2019 (1 145 décès, ou 13,1 décès pour 100 000 personnes) et à 2017 (1 195 décès, ou 13,6 décès pour 100 000 personnes).

Comme on l'observe dans la population en général, ces augmentations des intoxications accidentelles se caractérisent par une augmentation du nombre de décès liés à une intoxication accidentelle par des stupéfiants, des opioïdes et hallucinogènes, ainsi qu'aux intoxications accidentelles par de multiples drogues, autres médicaments et substances non précisés. Les taux de mortalité chez les hommes des deux groupes d'âge (0 à 44 ans et 45 à 64 ans) et chez les femmes de 0 à 44 ans ont dépassé les niveaux élevés de 2017.

Selon les données provisoires, les taux de mortalité par intoxication accidentelle au sein de la population canadienne de 65 ans et plus ont diminué par rapport à ceux observés en 2019.

Les décès causés par l'alcool augmentent en 2020 chez la population canadienne plus jeune

En 2020, le nombre et le taux de décès causés par l'alcool ont augmenté chez les personnes de moins de 65 ans. Chez les personnes de 0 à 44 ans, le nombre de décès causés par l'alcool a augmenté pour passer de 325 (1,6 décès pour 100 000 personnes) en 2019 à 480 (2,3 décès pour 100 000 personnes) en 2020. Les personnes de 45 à 64 ans ont également affiché une augmentation du nombre de décès causés par l'alcool en 2020 (1 790, ou 17,7 décès pour 100 000 personnes) par rapport à 2019 (1 525, ou 15,0 décès

pour 100 000 personnes). Les décès causés par l'alcool comprennent les décès attribuables à un certain nombre de maladies et de problèmes de santé liés à la consommation chronique d'alcool, mais ne comprennent pas les décès accidentels, comme les accidents de la route, où l'alcool est considéré comme un facteur contributif.

Ces augmentations sont observées tant chez les hommes que chez les femmes, et elles semblent être attribuables à l'augmentation du nombre de décès causés par la maladie alcoolique du foie ainsi qu'aux troubles mentaux et comportementaux liés à la consommation d'alcool (p. ex. l'abus d'alcool, le syndrome de dépendance alcoolique, le sevrage alcoolique, entre autres).

Comme dans le cas des décès attribuables à une intoxication accidentelle, les perturbations survenues à l'échelle des programmes de soutien et de services de réduction de la consommation d'alcool peuvent aussi avoir contribué à la hausse des décès causés par l'alcool pendant la pandémie. Par exemple, les possibilités d'avoir accès à des groupes de soutien en personne peuvent avoir diminué en raison des mesures de distanciation physique, tandis que les répercussions économiques, sociales et psychologiques de la pandémie et des mesures de santé publique connexes peuvent avoir eu une incidence négative sur la consommation d'alcool chez certaines personnes.

À mesure que la pandémie évolue et que le nombre d'infections à la COVID-19 diminue, la dynamique de la mortalité au Canada fera aussi l'objet de changement. Certaines causes de décès pourraient enregistrer une diminution en 2020 par rapport aux années précédentes. Par exemple, la baisse de la circulation routière, les changements dans les comportements habituels et la réduction de l'activité grippale à la suite des mesures prises pour lutter contre la propagation du virus à l'origine de la COVID-19 peuvent avoir entraîné une diminution du nombre de décès en raison des ajustements apportés au mode de vie. En outre, il est possible que des fluctuations soient observées dans les tendances de mortalité relativement à certains problèmes de santé qui auraient pu être touchés par des changements perçus ou réels dans l'accès aux services de santé, en ce qui a trait à la prévention d'un diagnostic et de traitement de problèmes de santé critiques. Afin de mieux comprendre l'évolution des répercussions de la pandémie sur la mortalité au Canada, Statistique Canada continuera de collaborer avec les bureaux de l'état civil partout au Canada pour fournir régulièrement des renseignements opportuns sur la surmortalité, les causes de décès et les comorbidités, au fur et à mesure qu'ils seront accessibles.

Note aux lecteurs

Un nouvel ensemble de données provisoires mis à jour extrait de la Base canadienne de données sur les décès de la Statistique de l'état civil, qui porte sur la période allant de janvier 2020 à avril 2021, a été diffusé aujourd'hui. Des mises à jour ont aussi été apportées aux estimations provisoires des décès, qui ont été corrigées lorsque cela était possible, pour tenir compte de la nature incomplète des chiffres. Les estimations provisoires continueront d'être révisées au moment des diffusions subséquentes, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements seront fournis par les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil, et que les méthodes continueront d'être perfectionnées.

Les données diffusées aujourd'hui sont provisoires puisqu'elles ne sont pas fondées sur tous les décès qui sont survenus pendant la période de référence en raison des délais de déclaration, et puisque les données ne sont pas disponibles pour le Yukon. Les chiffres provisoires sur les décès sont fondés sur les données déclarées à Statistique Canada par les registraires provinciaux et territoriaux de l'état civil. Les estimations provisoires des décès ont été corrigées pour tenir compte des données incomplètes, dans la mesure du possible. Le nombre de cas de surmortalité dont il est question dans la présente analyse renvoie aux estimations provisoires. Pour obtenir des renseignements sur les méthodes utilisées, veuillez consulter le module « Définitions, sources de données et méthodes » relatif à l'enquête 3233 — Base canadienne de données de l'état civil – Décès.

Les chiffres et les estimations provisoires des décès diffusés aujourd'hui pourraient ne pas correspondre à ceux provenant d'autres sources, comme les reportages dans les médias, ou à ceux provenant des autorités provinciales ou territoriales de la santé ou d'autres organismes.

Il existe plusieurs façons de mesurer la surmortalité, et chacune a ses forces et ses faiblesses. Il existe également un certain nombre de défis pour mesurer la surmortalité, surtout lorsque vient le temps d'estimer correctement le nombre de décès attendus comparativement au nombre de décès actuel, en ayant comme base de comparaison un contexte sans pandémie de COVID-19. Des variations importantes peuvent être observées d'une année à l'autre dans le nombre annuel de décès, notamment dans les provinces les moins peuplées et dans les territoires. De plus, le décompte annuel des décès peut être influencé par les changements dans la composition de la population, plus particulièrement l'âge, et les changements dans les taux de mortalité (par exemple, une réduction de la mortalité). Dans le contexte canadien, où l'on retrouve une population vieillissante et croissante, le nombre de décès a augmenté de façon constante au cours des dernières années, donc on s'attend à un nombre plus élevé de décès en 2020, indépendamment de la COVID-19. Un autre défi qui se pose est la difficulté de recueillir des données actuelles sur le nombre de décès. Au Canada, les données sur les décès sont recueillies par les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil. Leur capacité de fournir des données sur les décès

à Statistique Canada en temps opportun varie grandement. Compte tenu de ces considérations, la méthode choisie par Statistique Canada pour estimer les décès attendus, qui a également été adoptée par plusieurs autres pays, dont les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis, est adaptée d'un algorithme de détection des maladies infectieuses qui a été largement utilisé pour surveiller la mortalité ces dernières années.

La totalisation des causes de décès est fondée sur la cause initiale du décès, définie par l'Organisation mondiale de la santé comme la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide menant directement au décès, ou comme les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel. La cause initiale du décès est déterminée parmi les causes et les conditions énumérées sur le certificat médical de décès, lequel est rempli par un professionnel de la santé, un médecin légiste ou un coroner. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les causes de décès, y compris la classification et la certification des décès liés à la COVID-19, dans l'étude « [Comorbidités liées aux décès impliquant la COVID-19 au Canada](#) ».

Les renseignements sur la cause du décès sont complets à 93 % pour l'année de référence 2020, bien que cela diffère selon la province et le territoire. Les décès qui font l'objet d'une enquête menée par des coroners ou des médecins légistes, comme les suicides, les accidents et les homicides, nécessitent souvent de longues enquêtes. Par conséquent, les données sur les causes de décès, particulièrement chez les personnes de moins de 45 ans, dont les décès sont plus susceptibles de donner lieu à une enquête, nécessitent généralement plus de temps avant d'être communiquées à Statistique Canada.

La catégorie de l'intoxication accidentelle comprend les intoxications par diverses drogues illégales, les médicaments sur ordonnance et en vente libre, l'alcool, ainsi que les solvants et les pesticides. Parmi les différentes catégories de décès par intoxication accidentelle déclarées jusqu'à présent au Canada en 2020, la plus fréquente (47 %) était l'intoxication accidentelle par des narcotiques et psychodysléptiques et exposition à ces produits, qui comprend les surdoses d'opioïdes, de stupéfiants, de cannabis et d'hallucinogènes, suivie de la catégorie Intoxication accidentelle par d'autres médicaments et substances biologiques non précisés (41 %), comme les surdoses de drogues non précisées ou d'une combinaison de drogues, ainsi que de divers médicaments (comme les anticoagulants, les médicaments contre l'hypertension et les analgésiques). Une plus faible proportion (5 %) de décès étaient liés à la catégorie Intoxication accidentelle par des anti-épileptiques, sédatifs, hypnotiques, antiparkinsoniens et psychotropes et exposition à ces produits, non classés ailleurs (p. ex., divers antidépresseurs et stimulants) et 4 % des décès, à la catégorie Intoxication accidentelle par l'alcool et exposition à l'alcool.

La mortalité causée par l'alcool comprend le décès attribuable aux causes suivantes :

- Pseudosyndrome de Cushing dû à l'alcool
- Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool
- Dégénérescence du système nerveux liée à l'alcool
- Polynévrite alcoolique
- Myopathie alcoolique
- Myocardiopathie alcoolique
- Gastrite alcoolique
- Maladie alcoolique du foie
- Pancréatite aiguë alcoolique
- Pancréatite chronique alcoolique
- Présence d'alcool dans le sang
- Intoxication accidentelle par l'alcool et exposition à l'alcool
- Auto-intoxication par l'alcool et exposition à l'alcool
- Intoxication par l'alcool et exposition à l'alcool, intention non déterminée.

Les chiffres provisoires sur le nombre de décès, les causes de décès et la surmortalité continueront d'être mis à jour au fur et à mesure que les provinces et les territoires continueront de déclarer des renseignements supplémentaires à Statistique Canada, et que les modèles d'estimation seront perfectionnés. De plus amples renseignements sur la surmortalité enregistrée dans le contexte de la pandémie de COVID-19 au Canada peuvent être obtenus dans l'article « [La surmortalité au Canada pendant la pandémie de la COVID-19](#) ». Des renseignements détaillés sur les causes de décès au Canada pour 2020 seront diffusés le 24 janvier 2022.

Les taux sont un outil utile pour comparer les caractéristiques de différentes populations, de différents segments d'une population ou de la même population au fil du temps. Parmi les types de taux figure le pourcentage, c'est-à-dire le nombre de personnes présentant un comportement caractéristique ou particulier pour 100 personnes. Lorsque les taux sont utilisés pour examiner des événements inhabituels, comme les décès liés à une cause particulière, ils sont souvent exprimés en nombre de personnes ou d'occurrences par 100 000 personnes dans la population. À l'instar des pourcentages, ces taux tiennent compte de la taille de la population sous-jacente.

Les références à la période allant de fin mars 2020 au début d'avril 2021 désignent la période allant de la semaine se terminant le 28 mars 2020 à la semaine se terminant le 3 avril 2021.

Tableaux disponibles : [13-10-0768-01](#), [13-10-0783-01](#), [13-10-0784-01](#), [13-10-0792-01](#) et [13-10-0810-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3233](#).

Pour déterminer plus facilement les tendances relatives à la surmortalité selon la province et le territoire, le produit « [Estimations provisoires hebdomadaires du nombre de décès, du nombre de décès attendus et de surmortalité : outil interactif](#) » a été mis à jour.

Pour déterminer plus facilement les tendances relatives au nombre de décès hebdomadaires selon le groupe d'âge et le sexe, par province et territoire, le produit « [Nombre provisoire de décès hebdomadaires : outil interactif](#) » a également été mis à jour.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).